

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 80 Français 3			
Code	PEIM3B80PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Adrien MOGENET (adrien.mogenet@helha.be) HELHa Campus Mons Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsmf@helha.be) HELHa Gosselies Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christel WISEUR (christel.wiseur@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder l'étude du français avec ses futurs élèves du primaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter des dispositifs didactiques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B80PPA Français 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B80PPA Français 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français			
Code	6_PEIM3B80PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Adrien MOGENET (adrien.mogenet@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise, dans un premier temps, à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder l'apprentissage initial de la lecture et de l'écriture avec ses futurs élèves lors du stage de 1^{re} année primaire.

Il vise ensuite à donner différentes pistes permettant d'accompagner le développement des compétences en lecture dans la suite du cursus de primaire, et notamment au cycle 4 (stratégies de lecture, évaluation des compétences en lecture, exploitation de la littérature pour la jeunesse...).

Des questions plus transversales pourront être abordées, comme par exemple : comment aider un élève allophone ? Comment accompagner un élève rencontrant des troubles de l'apprentissages tels que la dyslexie ? Comment réduire les inégalités scolaires ? Comment donner le gout de l'école et des compétences du français aux élèves ? Quelle didactique du français à l'école fondamentale ? Etc.

En fonction du temps disponible, d'autres sujets pourront être abordés, tels que la didactique de la poésie ou du théâtre.

Il est demandé à l'étudiant de maîtriser les savoirs et savoir-faire relatifs aux méthodologies vues lors des cours de français de Bloc 1 et Bloc 2 NP.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- Préparer des activités d'enseignement-apprentissage portant sur les objectifs et compétences présentés ci-dessus ;
- Réagir face à une situation de classe qui lui serait présentée ;
- Expliciter ses actes pédagogiques en se basant sur les contenus du cours et sur ses propres expériences d'enseignement en stage ;
- Présenter une synthèse réflexive de son parcours d'étudiant par rapport à l'acquisition de méthodologies et de concepts abordés au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Quelques contenus clé abordés dans le cadre du cours :

Apprenti-lecteur, apprenti-scripteur, conceptions initiales des élèves, diagnostic des compétences, conscience phonologique, méthodes et outils de l'enseignement initial de la lecture-écriture, développement des stratégies de lecture jusqu'à la 6^e année primaire, enseignement explicite, évaluation du savoir lire, enfants allophones ou bilingues, dyslexie, inégalités scolaires, etc.

Démarches d'apprentissage

- Exposés ;
- Lecture d'articles ;
- Réalisation de travaux individuels et par groupes ;
- Réalisation d'un portfolio compilant différentes ressources théoriques et méthodologiques, basées sur les contenus du cours. Ce portfolio permettra d'évaluer la maîtrise des savoirs théoriques et méthodologiques abordés au cours, et sera pensé comme un outil professionnel qui pourra accompagner l'étudiant dans sa pratique professionnelle future.

La présentation des contenus théoriques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des rendez-vous individuels pourront être pris avant la remise du portfolio afin de répondre aux questions des étudiants.

Sources et références

Entre autres, des ouvrages et articles des auteurs suivants : Martine Arpin, Evelyne Charmeux, Danièle Cogis, Jocelyne Giasson, le Groupe d'Écouen, Jean-Pierre Jaffré, Dominique Lafontaine, Bernard Lahire, Danièle Moureaux, Yves Nadon, Serge Terwagne.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Des supports de cours sont mis à disposition sur la plateforme en ligne de l'école et sur papier.
- D'autres supports sont utilisés de manière occasionnelle : (extraits de) manuels, articles, vidéos, etc.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant devra maîtriser les contenus enseignés, être capable de les mettre en pratique et justifier des choix didactiques et pédagogiques, en se basant sur les contenus du cours.

L'évaluation se fera sur la base d'un portfolio à élaborer au cours de l'année et à défendre oralement lors de l'évaluation finale. Cette évaluation orale sera l'occasion de vérifier la maîtrise des contenus du cours. Le portfolio sera rendu le premier jour de la session d'examens.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

En cas d'échec en juin, l'étudiant retravaille son portfolio afin d'en représenter une version améliorée en aout.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).